

SAINT-DENIS (93)

Espaces publics et infrastructures du site de la ZAC Plaine Saulnier



Maitre d'ouvrage
Métropole du Grand Paris



Partenaires
EMPREINTE
SATHY
ATM

Type de marché
Maîtrise d'œuvre complète

Missions IGREC
BET VRD, Génie-civil, Économie
de la construction, Direction de
travaux

Surface
14,5 ha

Montant de travaux
31 000 000 € HT

Dates
2019 - 2032

Présentation du projet

Secteur stratégique à proximité du Stade de France, entre le centre-ville de Saint-Denis, le secteur de la Plaine et le futur pôle d'échange de Pleyel, l'aménagement du site Saulnier est marqué par différentes temporalités : la phase de réalisation et phase événementielle en vue de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (phase olympique), puis la phase héritage qui correspond à l'achèvement puis à l'exploitation des ouvrages et à la vie du nouveau quartier créé. La Plaine Saulnier constitue un site majeur des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 puisqu'il accueillera dès la phase olympique : Le Centre Aquatique Olympique (CAO), pour la tenue des compétitions de plongeon, waterpolo et natation artistique ; Un franchissement piéton et cycliste au-dessus de l'A1 pour relier le CAO au Stade de France ; Des installations temporaires regroupant des zones d'échauffement, le centre de médias, des zones de gestion et des espaces commerciaux.

En phase JOP, les principales trames viaires et réseaux primaires auront été réalisées, et permettront l'implantation de Paris 2024 pour l'organisation des épreuves du Centre Aquatique Olympique.

En phase héritage, la ZAC Plaine Saulnier porte sur l'aménagement d'un quartier de ville d'excellence environnementale qui respecte les objectifs de mixité sociale et mixité des usages. Notre mission comprend la conception et le suivi de réalisation des ouvrages suivants : Les espaces extérieurs nécessaires pour l'organisation des JOP de Paris 2024, Les ouvrages constituant un socle commun aux phases olympique et héritage, Les ouvrages qui seront réalisés après les JOP de Paris 2024 dans le cadre de l'aménagement du quartier. Elle comprend également une faisabilité technique et économique d'un ouvrage d'art de percement de l'A 86. Les travaux d'aménagement des espaces publics de la ZAC Plaine Saulnier consistent, en phase Héritage, à créer un nouveau quartier apaisé, faisant la part belle aux modes doux et aux espaces paysagers. La gestion des eaux pluviales est gérée exclusivement à ciel ouvert, via des noues généreusement plantées, participant ainsi au rafraîchissement naturel du quartier. Un parc d'1,5 ha doté de grandes pelouses et de plans d'eau permanents pouvant également monter de niveau pour la gestion des eaux pluviales, est également prévu.

Site majeur des Jeux Olympiques et
Paralympiques de Paris 2024

Objectifs de mixité sociale et mixité des
usages